

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE  
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE\_2020\_023

**Élection des six délégués du bureau**

L'an deux mille vingt et le neuf septembre, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjols, sous la présidence de Serge VÉDRINES.

Étaient présents : Daniel GIOVANNACCI, Serge GRASSET, René JEANJEAN, Madeleine MACQ, Yves MALRIC, Régis VALGALIER, Malika MONZIOLS, François FOLCHER, Pierre HERRGOTT, Serge VÉDRINES, Jean-Michel ARNAL, Alain DELMAS, Jean-Michel DAUMAS, Gilbert FAUCHER, Arnaud CURVELIER, Didier CADAUX, Patrick SALSON, Christine BEDEL, Daniel AURIOL, Richard SARRAU, Raymond FABRÈGUES

Étaient représentés : Cathy JOUVE par Gilbert FAUCHER

Secrétaire de séance : Pierre HERRGOTT

Date de convocation : 25 août 2020

<b>Délégués du comité syndical</b>		
En exercice : 23	Présents : 21	Pouvoirs : 1
<b>Résultat du vote</b>		
Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0

Le comité syndical, après avoir délibéré,

Vu les statuts du Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont, arrêtés par les préfets de l'Aveyron, du Gard et de la Lozère le 30 mars 2018, modifiés le 20 décembre 2019 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant son installation ;

**Procède** à l'élection des six délégués au bureau selon les modalités suivantes.

Pour les six délégués au bureau, le président Serge VÉDRINES fait un appel à candidature.

Sont candidats, par ordre alphabétique : Didier CADAUX, Jean-Michel DAUMAS, Daniel GIOVANNACCI, René JEANJEAN, Pierre PANTANELLA, Patrick SALSON.

Chaque délégué votant se voit remettre un papier blanc sur lequel il écrit lisiblement ses choix (six noms maximum) puis qu'il dépose dans l'urne.

Résultats du premier tour de scrutin pour l'élection des six délégués au bureau

Ont obtenu :

Didier CADAUX : 21 voix ;

Jean-Michel DAUMAS : 22 voix ;

Daniel GIOVANNACCI : 22 voix ;

SOUS-PREFECTURE DE FLORAC  
Date de réception de l'AR: 09/09/2020  
048-200080547-20200909-DE\_2020\_023-DE

René JEANJEAN : 22 voix ;  
Pierre PANTANELLA : 20 voix ;  
Patrick SALSONX : 22 voix.

Par ordre alphabétique, Didier CADAUX, Jean-Michel DAUMAS, Daniel GIOVANNACCI, René JEANJEAN, Pierre PANTANELLA et Patrick SALSON ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés délégués au bureau du Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures.

Le président, Serge VÉDRINES



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le 09/09/2020  
et publié ou notifié  
le 10/09/2020